



FICHE-ACTION N°5 PROJETS DE COOPERATION

Opérations éligibles

Préparation technique en amont des projets de coopération (*recherche de partenaires, organisation de visite ou de réunions, constitution d'un partenariat ...*),

Projet de coopération au sein d'un Etat membre ou entre territoires relevant de plusieurs Etats membres. Les actions de coopérations doivent s'inscrire dans les thématiques précédemment citées.

Bénéficiaires

- Collectivités territoriales
- Groupement de collectivités territoriales
- Tout établissement public
- Groupement d'intérêt public
- Toutes associations déclarées
- Tout syndicat
- Microentreprise et PME
- Agriculteurs et leur groupement selon la définition en vigueur dans le PDR Champagne-Ardenne

Dépenses éligibles

- **Coûts d'ingénierie** (interne ou prestation externe) nécessaires dans les phases de préparation, de réalisation et de suivi de projet
- **Frais d'organisation**, à savoir tous les frais relatifs aux voyages d'études et à l'accueil des délégations des personnels et des responsables des structures engagées dans la démarche de coopération,
- **Frais de traduction**
- **Tous les travaux liés à l'opération**
- **Tout équipement et matériel lié à l'opération**
- **Dépenses de personnel,**
- **Frais de déplacement, d'hébergement et de restauration,**
- **Etude, conseil, diagnostic, étude préalable** (d'opportunité et/ou de faisabilité)
- **Acquisition ou développement de logiciels informatiques et acquisition de brevet, licences, dépenses de cachet d'artistes, droit d'auteur, de diffusion et marques commerciales,**
- **Frais de communication** (signalétique, site internet, application mobile, campagne promotionnelle)
- **Frais relatifs à l'organisation d'un évènement ou d'une action liées à l'opération**

Dépenses inéligibles

Matériels et équipements d'occasion, frais de structure non spécifiques à l'opération, acquisition de biens immobiliers et fonciers

Modalités d'intervention

Taux de cofinancement LEADER : 80 %

Plafond d'aide LEADER : 20 000 €

Enveloppe globale LEADER pour la fiche-action : 75 000 €

